

VD_GERICHTE ZA16.051889 vom 14. September 2017

VD Tribunal cantonal, 2017-09-14, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_ZA16.051889

FR: VD_GERICHTE ZA16.051889 du 14 septembre 2017

IT: VD_GERICHTE ZA16.051889 del 14 settembre 2017

Erwägungen

E. 7

a) Au vu de ce qui précède, le recours doit être partiellement admis et la décision sur opposition rendue le 24 octobre 2016 réformée en ce sens que l'intimée doit prendre en charge les suites de l'événement accidentel du 15 janvier 2016 jusqu'au 11 septembre 2016 inclus. b) La procédure étant gratuite (art. 61 let. a LPGA), il n'y a pas lieu de percevoir de frais judiciaires. c) Obtenant partiellement gain de cause en étant représentée par un mandataire professionnel, la recourante a droit à des dépens réduits, qu'il convient de fixer, au vu de l'importance et de la complexité du litige, à 2'000 fr. à la charge de l'intimée, qui succombe (art. 61 let. g LPGA ; art. 55 LPA-VD, applicable par renvoi des art. 91 et 99 LPA-VD). Par ces motifs,

- 17 - la juge unique p r o n o n c e : I. Le recours est partiellement admis. II. La décision sur opposition rendue le 24 octobre 2016 par M. _____ est réformée en ce sens que cet assureur doit prendre en charge les suites de l'événement accidentel du 15 janvier 2016 jusqu'au 11 septembre 2016 inclus. III. Il n'est pas perçu de frais judiciaires. IV. M. _____ versera à X. _____ une indemnité de 2000 fr. (deux mille francs) à titre de dépens. La juge unique : La greffière : Du L'arrêt qui précède est notifié à : - Me Gilles-Antoine Hofstetter (pour X. _____) - Me Christian Grosjean (pour M. _____) - Office fédéral de la santé publique par l'envoi de photocopies.

- 18 - Le présent arrêt peut faire l'objet d'un recours en matière de droit public devant le Tribunal fédéral au sens des art. 82 ss LTF (loi du 17 juin 2005 sur le Tribunal fédéral ; RS 173.110), cas échéant d'un recours constitutionnel subsidiaire au sens des art. 113 ss LTF. Ces recours doivent être déposés devant le Tribunal fédéral (Schweizerhofquai 6, 6004 Lucerne) dans les trente jours qui suivent la présente notification (art. 100 al. 1 LTF). La greffière :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.